



10 janvier : vœux à la population à 18h30 au Patio

Bilan enquête santé

Avec le précédent numéro du BIP, vous avez reçu un questionnaire visant à mesurer les manques en médecins parmi les habitants de la commune. Jusqu'à présent, 56 foyers, représentant 117 personnes, ont répondu. 83 % des foyers indiquent avoir des difficultés pour accéder aux soins. Les principales spécialités qui font défaut sont les ophtalmologistes (46% des personnes ayant répondu en manquant), les dermatologues (43%), les généralistes (28%) et les dentistes (15 %). Parmi les spécialités non listées, certains ont relevés un manque d'orthodontiste. Il faut parfois aller loin (Brest, Rennes voire au-delà) pour se faire

soigner.

D'après les commentaires laissés, ce sont surtout les personnes arrivées le plus récemment dans le Trégor qui n'ont pas de médecins traitants... ainsi que celles qui ont vu leur médecin traitant partir. Des généralistes s'installent parfois dans le Trégor mais insuffisamment pour compenser les départs à la retraite.

Le manque de médecins est malheureusement une tendance nationale, et il n'y aura pas de solution rapide. Mais, il est important de connaître finement la situation pour trouver les meilleures mesures afin de gérer cette pénurie. Cette enquête vise à contribuer à cette

connaissance. N'hésitez pas à y répondre si vous ne l'avez pas déjà fait (le formulaire est disponible sur le site internet de la commune).

Dernière minute : Nous apprenons que l'accès à la maison médicale de l'hôpital de Lannion, ouverte les soirs et les week-ends, sera régulé à partir du 1er janvier. Il faudra appeler le 15 avant de pouvoir s'y rendre.



Sylvain CAMUS

VIE SOCIALE

Colis des aînés

Toutes les personnes qui résident sur la commune, ayant 85 ans ou plus et n'ayant pas participé au repas du 20 octobre, sont invitées à venir retirer leur colis en mairie, aux horaires d'ouverture, dès à présent et jusqu'au 17 janvier 2025. Si vous êtes dans l'impossibilité de vous déplacer merci de prévenir la mairie, un membre du CCAS pourra vous rendre visite.

Doyens



Cette année le repas des aînés s'est déroulé le 20 octobre. Les employés communaux ont oeuvré une nouvelle fois pour préparer l'évènement, cuisiner et servir ce repas. 142 personnes se sont vu offrir un repas confectionné par Manuel DESBOIS, cuisinier du restaurant scolaire. Les convives ont également pu se divertir avec le groupe de Jacky Salaun pendant tout l'après-midi. A cette occasion, la doyenne du repas Yvette LE BRAS et le doyen de la commune, Gilbert BENICHOU ont reçu les félicitations et un présent de la part de Sylvain CAMUS et Sonia MORVAN. La veille, monsieur le Maire et la 1ère adjointe se sont rendus à l'EHPAD Kergomar, à Lannion, pour souhaiter les 100 ans de notre doyenne Adèle TANGUY.



DÉMARCHAGE

Afin de protéger la population contre le démarchage abusif, le maire de Ploulec'h a pris un arrêté qui impose à toute personne souhaitant entreprendre une opération de prospection commerciale (ou démarchage commercial) ou de quête sur la commune à le déclarer préalablement en mairie. Le site internet officiel de la commune (www.ploulech.fr) mentionne clairement les opérations ainsi déclarées, en précisant l'identité des personnes susceptibles de se présenter chez vous et les véhicules qu'ils utilisent. Concrètement, si un individu se présente chez vous spontanément pour vous proposer ses services (même un simple diagnostic gratuit) ou vous demander une participation financière, demandez-lui s'il s'est bien déclaré en mairie avant. S'il vous répond que non, ou que cela ne s'applique pas à lui, indiquez-lui que votre maire a pris un arrêté qui lui l'impose. Gardez votre calme ! Il n'est pas forcément malveillant. Il reste possible qu'il ne soit pas au courant de cette obligation. S'il s'est bien présenté en mairie, vous pouvez retrouver les informations le concernant sur le site internet de la commune (www.ploulech.fr), dans la rubrique « Démarchage ». Aux heures d'ouverture, vous pouvez également appeler la mairie au 02 96 46 10 00. Quand bien même l'opération de démarchage a été déclarée en mairie, cela n'autorise personne à prétendre être envoyé, accrédité ou missionné par la commune ou par le maire. Par exception, cette obligation de déclaration ne s'impose pas aux ventes de calendrier par les sapeurs-pompiers ou par les facteurs entre novembre et janvier, ni aux quêtes expressément mentionnées dans le calendrier national des quêtes sur la voie publique (disponible sur le site internet de la commune).

Important :

- Ne laissez jamais un inconnu sans surveillance dans votre logement (même quelques instants le temps d'aller chercher quelque chose).
- Ne signez jamais un document sans le lire complètement.
- Si ce qu'on vous propose est trop beau pour être vrai, c'est une arnaque!

TRAVAUX

Aménagement du bourg

Comme prévu, le centre-bourg et le village du Yaudet ont basculé en zone 30 depuis début novembre. Cette limitation s'applique bien sur l'ensemble des zones agglomérées correspondantes, et pas uniquement pour franchir les passages surélevés. L'objectif poursuivi est d'apaiser la circulation pour améliorer la sécurité de tous.

Par ailleurs, lors de sa séance du 10 décembre, le Conseil Municipal a validé une esquisse pour réaménager le cœur du bourg, constitué par la rue de la mairie, la rue des écoles et le début de la route de Kerissy. Ce projet, qui vise autant à améliorer la sécurité de tous les usagers (piétons, cycles, voitures) qu'à embellir le bourg, comprend notamment :

- la mise en place de plateaux surélevés aux quatre accès de ce secteur,
- l'installation d'une écluse double devant la place du marché,
- la création d'un trottoir sur tout un côté de la rue de la mairie,
- l'effacement des réseaux rue de la mairie et au début de la route de Kerissy.

Les travaux sont prévus pour 2025 : au printemps pour l'effacement des réseaux et à l'automne pour la réfection des chaussées et les aménagements de voirie.

Le projet a été conçu avec le bureau d'études de Lannion-Trégor Communauté. Les associations d'usagers Trégor Piétons et Trégor Bicyclette ont été consultées, de même que les représentants des parents d'élèves de l'école communale.

Une réunion publique sera organisée le mercredi 22 janvier à 20 heures au Patio pour présenter le projet à la population, répondre aux interrogations qu'il pourrait susciter et le faire évoluer si nécessaire.

VIE LOCALE

Recensement

Le recensement de la population de Ploulec'h se déroulera du 16 janvier au 15 février 2025.

Quelques jours avant le début du recensement, un courrier sera déposé dans votre boîte aux lettres pour vous informer de l'opération. Puis, un agent recenseur, recruté par la commune, vous fournira une notice internet, soit dans votre boîte aux lettres, soit en mains propres.

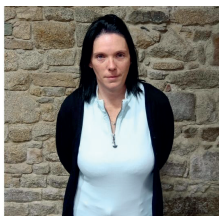
Se recenser en ligne est plus simple et plus rapide. Moins de formulaires imprimés, c'est aussi plus responsable pour l'environnement.

Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, des questionnaires papier pourront vous être remis par l'agent recenseur à votre demande.

Pour effectuer le recensement 2025, 4 agents recenseurs ont été recrutés par la commune : **Anne CHAUVRY, Céline GLAZIOU, Marine ALLALI et Véronique KUZUCU**. Elles se présenteront à votre domicile à compter du 16 janvier, munie d'une carte officielle, nous vous demandons donc de leur réserver le meilleur accueil possible.

Le recensement de la population permet de savoir combien de personnes vivent en France et d'établir la population officielle de chaque commune. Le recensement fournit également des statistiques sur la population : âge, profession, moyens de transport utilisés, et sur les logements, etc.

Pour en savoir plus sur le recensement de la population, rendez-vous sur le site **le-recensement-et-moi.fr** ou contactez-nous en mairie.



MARCHÉ

Les Belles-Frangines



Une gamme de yaourts et de produits laitiers en provenance directe de Ma-goar

Contact : www.lesbellesfrangines.bzh

Boulangier

Samuel FLASON, artisan-boulangier de Plourac'h, propose une grande variété de pains (Blé ancien T80, Blé ancien Lin/ Tournesol, Blé ancien Multi-graines, Blé ancien Noix, Blé ancien Raisin/Noix, Blé ancien complet T 150, Graine ancienne Epeautre, Graine ancienne Petit Épeautre, Graine ancienne Seigle, Graine ancienne Sarrasin, Graine ancienne châtaigne/Riz, Graine ancienne sarrasin/riz)

Contact : 07 86 93 46 39



Le numéro de téléphone avec lequel vous pouvez joindre Christel ROBERT-PONET, ostéopathe à la maison médicale, pour prendre rendez-vous est le :

06 12 08 13 24

COMMERCES

Café du Détour

Depuis le 2 septembre, Sébastien Hamon, associé de son père Dominique est le nouveau patron du Café le Détour du Yaudet. Dominique a tenu le bar « La Source » à Pleumeur-Bodou et le Bar « Des Sports » à Guingamp avec Sébastien à ses côtés. Le café est ouvert du lundi au vendredi de 7h à 20h et le samedi de 7h30 à 20h. Le café sera ouvert le 25 décembre de 9h à 12h 45.

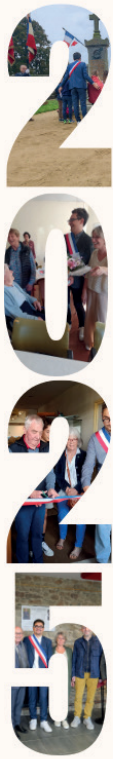


Crêperie du Yaudet

La crêperie du Yaudet a réouvert ses portes le 20 novembre avec trois nouveaux gérants : Manon Belicaud, Jérôme Guillermic et Bryan Philippe. Ils ont pour objectif de dynamiser le Yaudet en organisant des événements musicaux et des retransmissions de rencontres sportives. En dehors des traditionnelles galettes, l'équipe propose un menu du moment et durant l'été un repas moules frites. Elle fournit également avec la réouverture du bar un dépôt de pain, viennoiseries et la vente de journaux. La crêperie est ouverte tous les jours de 9h à 23h sauf le jeudi. Vous pouvez les contacter au 02 96 46 48 80.

Salles

Le 9 octobre dernier la salle du conseil municipal a été inaugurée et renommée salle Robert Badinter, qui fit adopter la loi abolissant la peine de mort en 1981. La cour de la mairie a également pris un nouveau nom : parvis de l'abolition de la peine de mort afin de célébrer le 43ème anniversaire de la promulgation de cette loi.



Rencontre avec Elise MARC Sportive de la commune



Sonia Morvan : Elise, quand et pourquoi t'es-tu dirigée vers l'escrime ?

Elise Marc : Je faisais de la gym, mais ce n'était pas pour moi. Une amie (coucou Léa) m'a dit qu'elle allait faire de l'escrime à l'ASPTT Lannion, je ne connaissais pas mais je l'ai suivie, j'avais 9 ans. Elle a arrêté, j'ai continué, j'avais trouvé le sport qui me convenait.

Sonia Morvan : T'entraînes-tu souvent ?

Elise Marc : Il y a trois séances d'entraînement par semaine, j'y vais le plus souvent possible ce qui peut correspondre à 8 h par semaine.

Les compétitions ont lieu le week-end. Je suis allée à Toulouse, Angers, Douai, Valence, Mâcon, Castres, Hérouville, et Bayeux où j'ai remporté une 3ème place.

Sonia Morvan : Quelle est ta plus grande satisfaction ?

Elise Marc : Dès que je monte sur un podium je suis heureuse. En 6 ans j'ai gagné plus de 30 médailles en départemental, régional et national. Je me souviens de ma première médaille à Dinan, j'étais émue.

Mon meilleur souvenir reste mon titre de championne de France UGSEL (union générale sportive de l'enseignement libre) avec l'équipe Bretagne 2 à Toulouse, nous n'étions pas favoris mais nous avons gagné 24-23 sur la touche décisive. C'était incroyable !

Sonia Morvan : Que peux-tu dire de ton club ?

Le club de l'ASPTT est vraiment un club très cool, tout le monde peut venir, c'est ouvert à tous, il y a aussi une section handisport.

Sonia Morvan : Une conclusion ?

L'escrime, l'essayer c'est l'adopter. Alors venez.

Le Maire et l'ensemble du conseil municipal vous convient à la cérémonie des voeux qui se déroulera le vendredi 10 janvier à 18h30 dans la salle du Patio.

ETAT CIVIL

DÉCÈS

Marie-Claire LE COULS le 03/09
Siméon TARTAGLIA le 04/09
Louis MONTFORT le 03/10
Laurent CORNIC le 11/10
Diamantino DA SILVA AMARAL le 30/10

MARIAGES

Carine HARNOIS et Olivier KERBLER le 26/10
Benoît TOURNADRE et Xuemei CHEN le 30/11

NAISSANCES

Malo MORIN le 25/07
Robin MICHAUD le 19/08
Enora COCHARD CHEREUL le 23/11

N° 15 - Décembre 2024

Bulletin d'Information de Ploulec'h

Directeur de publication : Sylvain Camus

Mise en page et rédaction : Cécile GUILLOU

Impression : Publitregor

Ont participé à ce numéro : les membres de la commission communication,

Crédits Photos : Mairie de Ploulec'h,

AGENDA

DÉCEMBRE

20 : bûche de Noël *au Patio*

JANVIER

4 : festival de danse latine *au Patio*

10 : voeux à la population *au Patio* à 18h30

18 : match d'impro avec la Lilann *au Patio*

22 : réunion publique « aménagement du centre bourg » à 20h *au Patio*

FÉVRIER

15 : gala de catch *au Patio*

22 : Karaoké *au Patio*

MARS

1 : carnaval de l'école

7 : soirée irlandaise *au Patio*

15 : soirée années 80 *au Patio*

22-23 : pièce de théâtre *au Patio*

29-30 : stage de tango *au Patio*

Retrouvez le détail des événements sur notre site internet : www.ploulec'h.fr